

“Entre un vieux malade et un jeune enfant en bonne santé, Mesdames, Messieurs, Choisissez !”

Odieux et démagogique: c'est ainsi que l'on peut définir l'argumentaire de la tribune de la majorité dans le journal municipal, en faisant l'amalgame entre le centre municipal de santé et la crèche Tony Lainé, en associant la fermeture du premier au réaménagement de la seconde. Si le centre municipal de santé ferme, c'est pour laisser la place à de chères têtes blondes ! Et vous n'êtes pas d'accord? Et vous résistez contre la fermeture du centre? quels sans-cœur êtes-vous ! Sacrifier l'avenir de la jeunesse à quelques malades !

Tout d'abord : il ne s'agit pas de quelques utilisateurs du centre de santé mais bien de familles qui sont concernées, souvent depuis plusieurs générations, soignées en médecine générale ou par les spécialistes. Ensuite, aménager une crèche dans la petite maison à 2 étages de l'ancien centre, alors que des mètres-cubes de béton se déversent sur l'avenue de la division Leclerc, ce n'est pas si judicieux.

Du moins, cela évite de priver ces messieurs les promoteurs de surfaces rentables... sans que la communauté publique ne sollicite un droit quelconque d'occupation. Pour les constructions autour du Rex, pas de surface revendiquée par la Municipalité : la salle de quartier sera la salle bleue. Pourtant une crèche aurait été bien placée là : avec un grand dégagement devant, d'accès facile pour les poussettes, des vastes rez-de-chaussée de plain-pied... Pas non plus de contraintes imposées aux promoteurs comme dans certaines communes pour plafonner les prix, pour réserver des logements aux jeunes... Laissons les riches faire leurs affaires et vous, arrêtez de faire des histoires ! Serrez-vous donc un peu ! Laissez la place aux autres! C'est le centre de santé OU la crèche ! Fromage OU dessert ! ... Et si nous voulions les 2 ?

Troublante coïncidence : ce mois de juin, fermeture programmée par le maire du centre municipal de santé, ce mois de juin, distribution dans toutes les boîtes aux lettres de la ville d'un prospectus vantant les services de l'hôpital privé d'Antony... Coïncidence ? ■

Georges ÉPINGLÉ !!

Une légion d'honneur pour bons services rendus... aux Châtenaisiens.

Cela vous a peut-être échappé, notre maire s'est fait épinglé... par la légion d'honneur le mardi 6 juin en grande pompe devant le “beau monde” de la République, réception dans le parc de la mairie transformé pour la circonstance en jardin privé ceinturé par la police. D'autant plus que, coïncidence, c'était le jour choisi par les “citoyens du centre de santé bientôt fermé” pour venir pacifiquement le féliciter avec l'espoir de partager quelques petits fours avec ce nouveau bienfaiteur des Châtenaisiens. Le cortège constitué de valides, de boiteux, de jeunes, moins jeunes et personnes âgées, s'est trouvé bloqué au coin de la rue du Docteur Le Savoureux. Seules quelques bribes du discours officiel leur sont parvenues. Monsieur Siffredi y était chaleureusement félicité pour quelques faits d'armes marquants: comme en 15 ans, la construction de 2 écoles, ce qui n'a rien d'exceptionnel vu que l'enseignement primaire est à la charge des municipalités et que ces réalisations à Châtenay place la ville dans la petite moyenne des villes françaises. Mais l'exploit le plus salué par l'orateur a été la réélection de Monsieur Siffredi au premier tour des municipales de 2001. Bel hommage des politiciens entre eux...

“Pourvu que cela dure...” disait la mère d'un autre Corse, sinistrement célèbre.

C'est pourquoi, comme pour Guy Drut, il faut faire vite pour les amis. Maintenant que Georges Siffredi a dû rendre la députation à Patrick Devedjian, maintenant que ce même Patrick Devedjian lui a laissé la place de président de l'intercommunalité, il reçoit la légion d'honneur pour bons services rendus... à qui déjà ? ■

Il est passé à la télé !

Le lundi 15 mai à 19 heures, sur FR3 Ile de France il y a eu un reportage intitulé : “Ils disent NON à la fermeture du centre municipal de santé de leur ville.”

Ils ont dit :

Un homme chez le dentiste:

“il y a qu'ici que l'on peut se faire soigner...” ,

rappel : les élus de l'opposition à Antony ont dû être vigilants car l'hôpital Privé d'Antony avait du mal à prendre des patients avec la CMU, bien que la loi l'impose.

Une femme sortant de chez le pédicure:

“C'est dommage que le centre ferme, j'irai nulle part”

De nombreux Châtenaisiens modestes ne se soigneront plus, surtout pour des soins de confort si importants pour les personnes âgées ! quelle régression au 21ème siècle !

Conclusion de Georges Siffredi:

“les gens à faibles ressources ont la possibilité de se faire soigner n'importe où sans rien avoir à payer... Les gens qui veulent consulter, selon où se trouvent les médecins, ils auront effectivement à se déplacer mais il y a les bus...” ■

adresse postale: BP 28 - 92292 CHÂTENAY-MALABRY cedex

Tél: : 01 47 02 56 67 - E-mail: cucm@cucm.lautre.net

Site Internet: <http://www.cucm.lautre.net>

(Ass. loi 1901, publiée au JO du 1/11/95, animée par une équipe pluraliste de 25 personnes)



CITOYENS UNIS POUR
CHATENAY-MALABRY

n° ISSN : 1291-7478 imp. Expressions 2 Paris

“Rassembler toutes les personnes souhaitant se concerter et agir pour préserver et promouvoir un développement harmonieux de Châtenay Malabry, fondé sur la solidarité, la justice sociale, l'équilibre écologique, un effort soutenu pour l'éducation et la culture, l'essor de la démocratie locale, en contribuant à créer les conditions d'une implication citoyenne active”

“CHER, TROP CHER GEORGES”

Maire de Châtenay-Malabry depuis 1995, appartenance: RPF famille Pasqua puis UMP tendance Sarkozy.

Né à Marseille, il revendique une identité corse chère à sa famille politique. Il en a retiré avantage «grâce à mes amis au Conseil Général», fait preuve d'une fidélité (*soutien à Pasqua aux sénatoriales*) vite démentie (*soutien à Sarkozy aux législatives*), à la suite des «affaires» dans lesquelles son ami Pasqua, grâce à son immunité sénatoriale, s'en tire mieux que son ami Schuller, reconnu coupable dans l'affaire des HLM des Hauts de Seine.

La «Corse attitude» de Georges Siffredi, c'est de planter des chênes verts, arbres des régions méditerranéennes, à la place des tilleuls dans la rue Henri Marrou, même si, un an après, nombreux n'ont pas résisté au climat châtenaisien. C'est plus sérieusement de menacer en réunion privée, ceux qui pourraient lui tenir tête, par un «je suis Corse», c'est de briguer des titres à rallonge «monsieur le député-maire» puis «Monsieur le président de la communauté d'agglomération», c'est d'être d'une susceptibilité sans humour. Mais c'est surtout de mettre en avant son «honneur», son honneur de «citoyen chargé d'un mandat public» qu'il a entrepris de défendre en déposant une plainte en diffamation contre les 9 élus de l'opposition signataires d'un tract intitulé «après la rue Jean Longuet, G. Siffredi s'attaque au quartier de l'église» dans lequel il est question d'«ami promoteur» !!! Grave atteinte à celui qui a été pendant plus de 10 ans, directeur de la SEM d'Antony, qui fait fleurir dans toute la ville des grues et des blocs de béton en forme d'immeubles...

Suspectant des sous-entendus de corruption et d'enrichissement personnel, Georges Siffredi ne lésine pas, il prend comme avocat Maître Schnerb, défenseur attitré de ces messieurs de l'UMP... Car ils sont nombreux ces maires piqués dans leur «honneur», qui attaquent en diffamation leur opposition municipale, en particulier dans les Hauts-de-Seine. Monsieur et sa fille Cécaldi-Raynaud, maire de Puteaux, ont ainsi

Numéro spécial Georges Siffredi !

déposé des plaintes en diffamation qui ont duré plusieurs années et coûté plusieurs dizaines de milliers d'euros de frais prélevés sur... le budget municipal !!

Car ce sont les finances communales, c'est à dire vous et nous, qui supportent les frais de procédures des maires. Alors pourquoi s'en priver! Car c'est aussi, pour ces maires, un moyen pour épuiser moralement et financièrement leur opposition*...C'est enfin la possibilité d'en tirer politiquement avantage en faisant publicité de la «mise en examen par le juge d'instruction des élus de l'opposition», comme Georges Siffredi l'annonçait en séance publique du Conseil Municipal du 17 novembre dernier, avant le jugement.

Or aujourd'hui, le jugement a été rendu: le tract a été rédigé dans le contexte d'un débat politique et les 9 élus ont fait preuve de leur bonne foi...Nous sommes relaxés !

Pourtant Georges Siffredi continue à dépenser ainsi l'argent des Châtenaisiens: il a fait appel de ce jugement sensé pour défendre «chèrement» son honneur... car cela va encore coûter de nombreux mois de procédure et beaucoup d'argent à la commune...

Ca suffit ! L'“honneur” de Monsieur Siffredi vaut-il plus que la santé des habitants de la Butte Rouge dont il a décidé de fermer le Centre de Santé ?

(*) *mais nous sommes toujours là !* ■

Georges Siffredi, “grand seigneur”

Pour «laver son honneur», Georges Siffredi n'avait demandé qu'1 euro symbolique en dommages et intérêts lors de la plainte en diffamation déposée contre les 9 conseillers municipaux de l'opposition. Quel noble détachement! Surtout quand on sait que l'intégralité des frais de justice qu'il a engagé et qu'il a décidé de continuer à engager en faisant appel (puisque les 9 élus ont été relaxés !) est réglé par les finances publiques.

Face à ces pratiques d'un autre âge, réveillez-vous citoyens !



Pour soutenir l'association et ses élus, permettre une expression locale indépendante :

Nom: Prénom:
Adresse:
Profession: Tél: Adresse électronique (E-mail):

- Je souhaite obtenir davantage de renseignements sur l'association et souhaite qu'un responsable prenne contact avec moi ;
 J'adhère à l'association et verse une cotisation de 25 Euros (*ou plus sous forme de don ouvrant droit à déduction fiscale*) (couples : 35 Euros ; étudiants, chômeurs : 5 Euros)
 Je verse un don à l'association par chèque d'un montant de: (*versements à l'ordre de "Citoyens Unis pour Châtenay Malabry"*)
 Je suis intéressé par les thèmes suivants : URBANISME - ENFANCE - SOLIDARITÉS - CULTURE FINANCES - SANTÉ - JEUNESSE - CHARTE CITOYENNE

Date et signature :

Depuis 5 ans, le leitmotiv de Georges Siffredi face à toute opposition est : "J'applique mon programme électoral, que cela vous plaise ou non ..."

Belle constance, si ce n'est qu'il l'applique à tout, même quand cela n'a rien à faire dans un programme électoral... comme la démolition de logements sociaux, en pleine crise de pénurie de logements en région parisienne.

Imaginez que votre immeuble soit annoncé "à détruire" par un candidat à une élection ! Et qu'il soit élu ! Cela lui donnerait alors le droit de démolir votre immeuble... Cela n'est évidemment pas sérieux, et pourtant...c'est ce qui arrive aux habitants des 386-392 avenue de la Division Leclerc.

Malgré la mobilisation des habitants des 2 immeubles depuis plus d'un mois, avec manifestation contre la démolition devant le siège du bailleur France Habitation (voir *Le Parisien et l'Humanité des 28 et 29 avril*), Georges Siffredi persiste dans un article du Parisien du 4 mai dernier :

"Voilà onze ans que je travaille à ce projet. Il figurait d'ailleurs dans mon programme électoral en 1995 et en 2001." Belle légitimité ! Et d'ajouter : "je souhaite surtout favoriser la mixité qui n'existe pas dans la communauté de l'ancienne cité de transit". Les choses sont dites. C'est cet argument démagogique d' "intégration" que Georges Siffredi a déjà mis en avant au cours des conseils municipaux: "ces populations qui vivent continuellement en communauté. Trente ans après, on doit passer à un stade d'intégration réelle afin que ces personnes ne restent pas regroupées entre elles." Alors on les disperse, sans se soucier que 88% des familles veulent rester dans la résidence, que des personnes âgées et malades y vivent, certaines depuis le début...Une enquête, réalisée par les habitants eux-mêmes, montre que sur les 90 familles des 2 bâtiments, il y a seulement 29 familles de nationalité étrangère dont 15 familles yougoslaves. Le plus souvent, les parents ou les grands-parents ont conservé leur nationalité d'origine. Plus de la moitié des logements sont occupés par des familles franco/étrangères ou françaises, pour 16% de familles yougoslaves. Rappelons qu'il y a plus de 30 ans, la cité avait été bâtie pour

accueillir les familles mal logées de la région, à l'époque 75% de yougoslaves, 20% de maghrébins et 5% de portugais. La communauté yougoslave s'est «francisée», du fait des jeunes générations, processus naturel d'intégration. La représentation qui a autrefois prédominé de "cité des yougoslaves" n'est plus justifiée.

Pourtant Georges Siffredi s'entête. Sans doute parce qu'il prévoit la démolition pour 2008, année d'élections municipales, et que cela confortera certains français qui aiment à stigmatiser les autres... Sans doute parce que le projet laisse la part belle aux opérations immobilières privées dans la continuité de celles entreprises autour du Rex...Pourtant cela va peser lourd dans les finances locales: 5,4 millions d'euros pour l'achat du foncier et 10 millions d'euros pour la démolition... Sans l'aide de l'état, via les lois de renouvellement urbain, puisque les services de Monsieur Borloo ne semblent pas vouloir supporter un projet dont les habitants sont exclus... Restent alors l'Office HLM et les services du Département. Sans aucune assurance pour le relogement des habitants, laissé au bon vouloir de Monsieur le Maire.. qui a déjà décidé pour eux et sans eux. ■

MON PROGRAMME ELECTORAL ET MOI ... Le Constat:

A lors que Georges Siffredi s'applique avec une belle constance à réaliser des promesses électorales... qu'il n'a pas prononcées (cf. ci-dessus), qu'en est-il de celles qu'il a effectivement inscrites dans son programme 2001-2007, "notre contrat avec les Châtenaisiens, continuons ensemble avec Georges Siffredi".

Le constat est cruel et ce serait même un jeu de massacre facile, si cela ne mettait en cause la vie quotidienne de nombreux Châtenaisiens.

En voici quelques exemples :
"Continuons de rééquilibrer notre habitat"

Page 6 : "Maîtriser l'urbanisation pour permettre à notre ville de garder sa taille humaine, entre 1995 et 2000, seulement 353 logements ont vu le jour à Châtenay-Malabry contre 1348 entre 1989 et 1994, sous la précédente municipalité socialiste"

Le bilan partiel de ces dernières années est déjà très édifiant: 450 logements neufs en 1999, 670 permis de construire entre 2004 et 2005, sans parler des constructions du centre ville, de celles autour du Rex, forteresses de béton à 8 niveaux, en accession à la propriété au cœur de la cité jardin de la Butte Rouge, constitués principalement de petits immeubles de quelques appartements dans la verdure... 60 ans après, l'intelligence architecturale des constructeurs de la Butte est manifeste face à ces ghettos pour plus favorisés. Construits au nom de la «mixité sociale» selon Georges Siffredi, il s'agit plutôt de "confrontation sociale" pour faire partir les plus modestes hors de Châtenay. C'est maintenant une volonté manifeste du Maire, comme l'atteste le projet de démolition des 2 immeubles (*Voir article précédent*) et de nombreux autres exemples.

LE NETTOYAGE DES BANLIEUES: SARKOZY AU KARCHER, SIFFREDI AU BULLDOZER!

Page 7 : "Rénover et embellir les deux anciennes mairies, respecter et embellir le parc de la mairie"

Le 27 mars 2003 : déclassement de plus de 1700 m2 du parc public de la mairie pour y construire des immeubles de standing de 3 étages, plus haut que l'ancienne mairie à 7 mètres de sa façade et avec jardins privés donnant dans le parc.

Juin 2005: percement d'un parking souterrain sous l'ancien conservatoire avec ouverture bétonnée nécessitant la démolition de l'escalier extérieur et du plancher du rez-de-chaussée

"Étant donné le cachet particulier du centre ancien, promouvoir l'implantation de métiers d'arts, d'artisans, de bouquinistes..., "Continuons de revitaliser notre commerce..."

Résultats : installation de 5 agences immobilières et de 4 banques à la place de commerces de proximité. démolition d'une ferme du 17ème siècle et projet d'opération immobilière dans le jardin du presbytère...

Page 16 : "Continuons à être solidaires, la lutte contre l'exclusion ; un impératif"

Résultats : En ce printemps 2006, l'office public départemental HLM a encore procédé à plus d'expulsions, sans que la Mairie ne se sente concernée ni ne recherche des solutions. Pourtant des Maires interviennent pour lutter contre les expulsions de logements sociaux en prenant des arrêts " anti-expulsion " sur leur Commune. C'est le sens du vœu que le groupe 'Citoyens Unis' a déposé en Conseil Municipal. L'équipe de Georges Siffredi y a répondu par un vote défavorable.

Page 17 : "Permettre à tous d'accéder à la prévention et à la santé"
"Nos priorités : le Centre Municipal de Santé doit répondre toujours mieux aux besoins de la population Nos actions : en plus des services existants au Centre Municipal de Santé, en ouvrir d'autres si nécessaire"

Bilan : Le centre municipal de santé va fermer définitivement le 30 juin, ainsi en a décidé Georges Siffredi au conseil municipal du 30 mars.

Depuis, les usagers ont reçu un courrier leur demandant de changer de médecin traitant, et les médecins du centre leur lettre de licenciement, le podologue est déjà parti ...

Pourtant l'existence d'un centre de santé à Châtenay-Malabry a tout son sens, comme le montre les témoignages que nous avons recueillis. Or les nombreuses signatures ainsi que les soutiens du Professeur Axel Kahn et des Professeurs Frydman et Fernandez de la maternité de l'hôpital Béclère, n'ont pas fait changer Georges Siffredi d'avis. Il persiste, et impose une "réorientation du centre de santé en centre de prévention". ■

D'après le Professeur Axel Kahn "Fermer un centre de santé dans un quartier populaire est un crime".

Fermer le centre de santé, c'est supprimer un espace de soins, vital pour de nombreux Châtenaisiens qui n'iront pas se faire soigner ailleurs – trop loin, trop cher - . C'est supprimer aussi un lieu d'écoute et de proximité, reconnu comme un des maillons d'intégration sociale dans les banlieues. Georges Siffredi estime pouvoir s'en passer... Et les moyens qu'il va mettre en place pour la mission de prévention sont dérisoires. Seulement les 2 médecins du planning familial resteront au lieu des 12 médecins et dentistes du centre de santé. Seulement 6 heures de présence par semaine au lieu des consultations du centre en médecine générale, dermatologie, ORL, rhumato, gynéco, kiné, soins infirmiers, prélèvement labo... Mais surtout, Georges Siffredi vous parle de prévention, alors qu'il n'a même pas repris les vaccinations gratuites ainsi que les actions de dépistages anonymes et gratuits de l'HIV et de l'hépatite, lorsque le Conseil Général les a fermées au centre début 2006. Pourtant c'est vraiment cela de la prévention !!! L'activité de prévention mise en place sans aucune structure de soins pour la relayer sera, selon les professionnels de santé, peu efficace. Car la VRAIE prévention ne peut s'accomplir qu'en étroite relation entre les structures de

soins et une équipe médicale permanente.

Mais cela coûte selon Georges Siffredi trop cher. Il annonce un déficit comme pour n'importe quel service, mais il oublie que la "santé" est une mission importante d'une collectivité et qu'il ne faut pas parler de rentabilité mais de service rendu et de solidarité.

Georges Siffredi refuse d'assurer cette dépense ... somme toute bien dérisoire par rapport à d'autres !!! Sachez que le déficit du centre de santé pour 6 mois est équivalent au coût de la fête de Noël, 4 jours de neige dans le parc de la mairie ...

Gérer une ville, c'est faire des choix. Le choix politique de fermer un centre municipal de santé, nous, Citoyens Unis, nous le refusons.

Nous exigeons sa réouverture au plus vite. Et nous serons vigilants pour que, dans les années à venir, la mise en place d'un centre de santé moderne, avec de nombreuses spécialités -comme un cardiologue ou un radiologue-, rendant un réel service de soins pour tous, soit une des premières priorités des hommes et femmes politiques de notre ville. ■

Rassemblement le 30 juin devant le centre de santé à partir de 17 h.

